



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Taux

Question écrite n° 51007

Texte de la question

M. Pierre Hellier demande à M. le ministre de l'économie et des finances de lui faire savoir si le Gouvernement envisage toujours de baisser le taux de TVA applicable aux disques afin que ce produit bénéficie du taux réduit de 5,5 %. Il précise qu'il serait souhaitable que ce taux réduit soit appliqué également à l'ensemble des vidéogrammes, au rang desquels se trouvent les videocassettes, les CD-Rom et les CDI, car il s'agit là de produits qui, tout comme le livre et le cinéma, occupent désormais une place prépondérante dans le monde de la culture.

Données clés

Auteur : [M. Hellier Pierre](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51007

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1982